

Le Monde

« Comment vraiment mesurer la qualité de nos écoles ? »

TRIBUNE

Roger-François Gauthier,
Inspecteur général honoraire, expert international en éducation
Stéphane Foin,
Professeur agrégé

Le nouveau Conseil d'évaluation de l'école, installé en juin, vise le développement d'une « culture de l'évaluation » à l'école. Roger-François Gauthier, ancien inspecteur général, et Stéphane Foin, professeur agrégé, réfléchissent à des indicateurs pertinents.

Publié le 08 septembre 2020 à 06h45
Mis à jour le 08 septembre 2020 à 09h14
Temps de Lecture 4 min.

Tribune. Le Conseil d'évaluation de l'école, installé à la fin du mois de juin, vise, après tant d'autres institutions qui en avaient fait leur objectif, le développement d'une « *culture de l'évaluation* » à l'école. Si la formule est loin non seulement de faire l'unanimité mais aussi de retenir l'attention de la plupart des acteurs de terrain, le nouveau conseil va s'attaquer à un problème qui a été décrit depuis plus de quinze ans comme une spécificité française : la France est encore l'un des rares pays, ou peut-être le seul, où les écoles, collèges et lycées ne sont pas évalués dans leur globalité.

C'est-à-dire qu'on ne demande pas, de façon systématique, régulière, homogène mais surtout publique, aux établissements scolaires où ils en sont ni comment ils progressent. Et on ne met surtout pas ces informations à disposition des parents.

En France, on inspecte des personnes individuellement, alors que, dans la plupart des pays, on préfère approcher l'ensemble des conditions qui font qu'un établissement scolaire réussit, ou non, au service de ses élèves. On a bien des séries statistiques de réussite au brevet, au bac, des tests français ou internationaux qui se multiplient pour tenter de mesurer les connaissances

acquises par les élèves, mais ce n'est pas la seule chose qu'on attend. Les parents, notamment. Ils attendent, au fond, même si le mot n'est pas souvent prononcé en matière d'éducation, quelque chose comme une « qualité » pour l'école de leurs enfants. Mais comment vraiment la mesurer ?

Résultats, équité et bien-être

Certes, nous devons reconnaître, comme nous l'avons développé dans le [dernier numéro](#) de la *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, que définir la « qualité » d'une école ou d'un système n'est pas simple, pas plus qu'il n'est simple de définir le « développement » ou le « bonheur ».

Comme l'indice de développement humain (IDH) a mis en cause la prise en compte des seuls chiffres du PIB (fondé uniquement sur la croissance) pour évaluer les progrès d'une économie, on comprend qu'en matière d'éducation on ne puisse définir la qualité à partir des seuls résultats bruts aux examens. A la fois parce que les examens et les savoirs enseignés méritent d'être eux-mêmes interrogés quant à leur qualité. Mais aussi parce que l'équité semble une pierre de touche indépassable, de même que tout ce qui relève du climat scolaire, élément essentiel non seulement du bien-être mais aussi du développement des apprentissages.

On voit tout le progrès qu'il y aurait, sur le plan des comparaisons des systèmes, à intégrer ces trois dimensions (acquis des élèves, équité des systèmes et bien-être à l'école), comme l'OCDE a commencé d'y penser. On cesserait alors de voir, dans diverses publications, proclamés en tête de peloton des pays dont l'activité éducative par exemple n'est, selon les cas, ni équitable ni préoccupée du bien-être des enfants.

On pourrait alors imaginer un classement par pays, ou par régions, à partir d'un tel indice de la qualité de l'éducation, qui donnerait un poids équivalent aux progrès réalisés dans l'acquisition des connaissances et dans l'équité du système – ou dans le bien-être des élèves !

L'intérêt des usagers de l'école

De même, si l'on s'intéresse aux établissements, on est là face à une diversité à la fois de conditions géographiques, sociales, de moyens et de projets. Il ne s'agit donc pas de les évaluer tous avec le même gabarit, mais de savoir s'ils ont ou non une « qualité » comparable. Cette qualité-là est importante non pas seulement pour les pilotes du système éducatif, mais plus simplement et de façon bien plus directe pour les usagers et pour les agents.

On voit quel intérêt ce serait pour les parents de bénéficier d'une lecture possible de chaque école sous l'angle de sa qualité. Mais on voit aussitôt la nécessité de tenir deux exigences : éviter le rouleau compresseur qui consisterait à décrire la qualité de chaque école à partir des mêmes indicateurs, tout en permettant aux usagers et acteurs de comparer, en introduisant dans la mesure de la qualité des références communes d'une école ou d'un établissement à l'autre. Il doit être possible de demander à chaque école de s'autoévaluer non pas en fournissant un super-indice synthétique de qualité qui cachera tout ce qu'on voudra, mais avec des indicateurs objectivés et adaptés à la diversité des écoles.

Autrement dit, chaque école ou établissement choisirait ses critères, parmi un nombre restreint pour permettre la comparaison, à condition qu'ils couvrent les six domaines suivants : 1. les

résultats des élèves, 2. la qualité de la vie (avec une mesure du climat scolaire), 3. la qualité de la ressource enseignante (formation continue, absentéisme...), 4. l'équité, 5. savoir si ce qui est enseigné convient aux élèves et favorise leur motivation, et enfin 6. le pilotage de l'établissement (par exemple avec le niveau d'implication des parents). Une école de qualité sera une école qui montrera qu'elle sait où elle en est et si elle progresse sur les six domaines mentionnés.

On imagine la plus-value pour l'établissement de ce regard à la fois large et libre et pour les parents d'avoir des éléments d'objectivation de ce qui, aujourd'hui, se charge trop souvent de colporter la rumeur. Cela ferait partie, étayerait et renouvellerait le dialogue entre les écoles, les parents et l'environnement, dont on sait qu'il favorise, quand il est réussi, les apprentissages de tous les élèves.

Et on voit l'enjeu du sujet : s'entendre ! Car que serait une « *qualité* » sur laquelle non seulement on ne serait pas capable de s'entendre, mais qui renforcerait des blocages ? Gageons que le nouveau conseil saura privilégier cet objectif ambitieux au service de la qualité aussi bien que de la transparence.

Roger-François Gauthier (inspecteur général honoraire, expert international en éducation) et **Stéphane Foin**(Professeur agrégé)